

Les multinationales pharmaceutiques et la politique de santé

Le système monopolistique de brevets mis en place en 1995 par l'accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) a permis à des géants de l'industrie pharmaceutique d'engranger des profits faramineux au mépris de la santé et de la survie des habitants des pays en développement et même de pays classés développés.

Les dirigeants des pays riches où sont basées ces entreprises ont largement financé leur Recherche et développement (R&D), leur ont accordé encore plus de prérogatives, ont fait dérailler les quelques réformes proposées soit à la conférence de Doha de 2001, soit à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 2012, et se sont dernièrement opposés à l'OMC en 2020 à l'appel de pays en développement à une renonciation durant la pandémie de coronavirus aux droits de propriété intellectuelle instaurés par l'accord ADPIC.

Les objectifs de développement durable ne pourront pas être atteints en 2030. Alors, sans un changement du système de propriété intellectuelle, seule une minorité de privilégiés sera en mesure de payer les médicaments innovants et de profiter des progrès scientifiques.

Enseignante en civilisation américaine, **Élisabeth Chamorand** s'est intéressée à la politique de santé des États-Unis. Outre des articles, elle a publié en 1996 Le système de santé américain (La Documentation française), puis en 2013 L'accès aux médicaments dans les pays en développement (L'Harmattan).

ISBN : 978-2-343-21944-8
19 €



Élisabeth Chamorand

Les multinationales pharmaceutiques
et la politique de santé

Élisabeth Chamorand

Les multinationales pharmaceutiques et la politique de santé



L'Harmattan